



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Cercle national des Armées 75008

Question écrite n° 9767

Texte de la question

M. Sylvain Maillard rappelle à Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des armées, que le questionnement sur l'avenir du cercle national des Armées dans le 8ème arrondissement reste en suspens. C'est une institution aussi chère aux soldats qu'aux citoyens qui reste suspendue aux négociations de Mme la ministre. Il connaît son attachement à ce dossier, aussi il lui demande si les négociations du bail ont pu avancer.

Texte de la réponse

Le cercle national des armées (CNA) offre à l'ensemble de ses ayants droit et adhérents une capacité de rayonnement et d'action sociale et culturelle unique et utile depuis plus de cent ans. Le ministère des armées est à cet égard particulièrement attaché à la pérennisation de l'activité de cet organisme, ainsi qu'à son maintien dans ses locaux actuels situés au cœur de Paris et porteurs, notamment sur les façades, de remarquables symboles militaires. Des discussions sont toujours en cours avec le ministère de l'économie et des finances sur l'évolution du bail.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Maillard](#)

Circonscription : Paris (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9767

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées \(Mme la SE auprès de la ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juin 2018](#), page 5452

Réponse publiée au JO le : [16 octobre 2018](#), page 9297